



## AXIS – 50 H (entraînement hydraulique)

	12 m	15 m	16 m	18 m	18 m										
	S 1	S 1	S 1	S 4	S 1										
1/min	750	900	900	750	900										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	4,5	6,5	6,5	6,5	7,5										
	49	55	55	56	55										
	4	6	6	6	7										
1/min	400	500	500	500	600										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
1	3.5	3.2	2.9	2.8	2.5	2.3	2.6	2.4	2.2	2.3	2.1	1.9	2.3	2.1	1.9
2	7.5	6.8	6.3	6.0	5.5	5.0	5.6	5.1	4.7	5.0	4.5	4.2	5.0	4.5	4.2
3												9.7			9.7

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.

	20 m	21 m	24 m	24 m	24 m										
	S 4	S 4	S 4	S 6	S 4 + Z 14										
1/min	800	800	900	1000	800										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	7	7	9	9,5	5,5										
	60	60	65	81	74										
	7	7	9	9	5										
1/min	600	600	700	700	600										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
1	2.1	1.9	1.8	2.0	1.8	1.7	1.8	1.6	1.5	1.8	1.6	1.5	1.8	1.6	1.5
2	4.5	4.1	3.8	4.3	3.9	3.6	3.8	3.4	3.1	3.8	3.4	3.1	3.8	3.4	3.1
3		9.5	8.8	10.0	9.1	8.3	8.8	8.0	7.3	8.8	8.0	7.3	8.8	8.0	7.3

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.

**Conditions générales**  
 Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.



## AXIS – 50 H (entraînement hydraulique)

	25 m	25 m	27 m	27 m	28 m										
	S 6	S 4 + Z 14	S 4 + Z 14	S 6 + Z 16	S 4 + Z 14										
1/min	1000	800	900	750	900										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	9,5	5,5	6,5	7	6,5										
	81	74	79	84	79										
	9	5	6	6	6										
1/min	700	600	700	550	700										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
1	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
2	1.7	1.5	1.4	1.7	1.5	1.4	1.6	1.4	1.3	1.6	1.4	1.3	1.5	1.4	1.3
3	3.6	3.3	3.0	3.6	3.3	3.0	3.3	3.0	2.8	3.3	3.0	2.8	3.2	2.9	2.7
3	8.4	7.6	7.0	8.4	7.6	7.0	7.8	7.1	6.5	7.8	7.1	6.5	7.5	6.8	6.3

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.

	28 m	28 m	30 m	30 m	30 m										
	S 4 + Z 14	S 6 + Z 16	S 8	S 10	S 6 + Z 16										
1/min	900	750	1000	900	800										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	6,5	7	9,5	9	7										
	79	84	98	96	87										
	6	6	9	8	6,5										
1/min	700	550	700	700	600										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
1	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
2	1.5	1.4	1.3	1.5	1.4	1.3	1.4	1.3	1.2	1.4	1.3	1.2	1.4	1.3	1.2
3	3.2	2.9	2.7	3.2	2.9	2.7	3.0	2.7	2.5	3.0	2.7	2.5	3.0	2.7	2.5
4	7.5	6.8	6.3	7.5	6.8	6.3	7.0	6.4	5.8	7.0	6.4	5.8	7.0	6.4	5.8
									10.0			10.0			10.0

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.

**Conditions générales**  
 Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.



## AXIS – 50 H (entraînement hydraulique)

	32 m	32 m	32 m	32 m	33 m										
	S 10	S 12	S 6 + Z 16	S 8 + Z 18	S 12										
1/min	1000	900	900	800	900										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	9,5	8,5	7,5	2	8,5										
	99	95	92	90	95										
	8,5	7,5	7	0,5	7,5										
1/min	750	700	700	550	700										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
1	1.3	1.2	1.1	1.3	1.2	1.1	1.3	1.2	1.1	1.3	1.2	1.1	1.3	1.2	1.1
2	2.8	2.6	2.3	2.8	2.6	2.3	2.8	2.6	2.3	2.8	2.6	2.3	2.7	2.5	2.3
3	6.6	6.0	5.5	6.6	6.0	5.5	6.6	6.0	5.5	6.6	6.0	5.5	6.4	5.8	5.3
4			9.4			9.4			9.4			9.4			9.9

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.





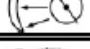
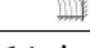

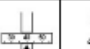

	33 m	33 m	35 m	35 m	35 m										
	S 12	S 6 + Z 16	S 12	S 6 + Z 16	S 8 + Z 18										
1/min	900	900	1000	1000	900										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	8,5	7,5	9	8,5	5										
	95	92	97	95	95										
	7,5	7	8	8	3,5										
1/min	700	700	800	800	650										
	--	--	--	--	--										
1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
1	1.3	1.2	1.1	1.3	1.2	1.1	1.2	1.1	1.0	1.2	1.1	1.0	1.2	1.1	1.0
2	2.7	2.5	2.3	2.7	2.5	2.3	2.6	2.3	2.1	2.6	2.3	2.1	2.6	2.3	2.1
3	6.4	5.8	5.3	6.4	5.8	5.3	6.0	5.5	5.0	6.0	5.5	5.0	6.0	5.5	5.0
4			9.9			9.9			8.6			8.6			8.6

Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.

**Conditions générales**  
 Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.



## AXIS – 50 H (entraînement hydraulique)

	36 m	36 m	36 m													
	S 12	S 6 + Z 16	S 8 + Z 18													
<b>1/min</b>	1000	1000	900													
	50 / 50	50 / 50	50 / 50													
	9	8,5	5													
	97	95	95													
	8	8	3,5													
<b>1/min</b>	800	800	650													
	--	--	--													
<b>1/min</b>	--	--	--													
<b>kg / ha</b>																
		<b>km/h</b>			<b>km/h</b>			<b>km/h</b>			<b>km/h</b>			<b>km/h</b>		
	<b>kg/min</b>	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	11	12
1		1.2	1.1		1.2	1.1		1.2	1.1							
2		2.5	2.3	2.1	2.5	2.3	2.1	2.5	2.3	2.1						
3		5.8	5.3	4.9	5.8	5.3	4.9	5.8	5.3	4.9						
4		10.0	9.1	8.3	10.0	9.1	8.3	10.0	9.1	8.3						
<p>Un contrôle de débit à poste fixe ne peut s'effectuer avec cette semence en raison de son faible poids spécifique et des doses / ha réduites. Utiliser comme base de réglage les quantités indiquées dans la colonne kg / ha. Contrôler le débit réellement épandu sur une surface de 0,5 ou 1,0 ha.</p>																

**Conditions générales**  
 Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.

**ALLOWIN<sup>®</sup> DUO - AMM n°2190173** - Phosphate ferrique IPmax 16.2 g/kg, Métaldéhyde 10 g/kg. Marques déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe6 Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour tous les usages. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celui-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896. Bonnel - CS10005 - 47480 Pont du Casse (France).  
 Tél : 05 53 69 36 30 - Fax: 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.  
 Edition JANVIER 2021. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) - Version actualisée des fiches produits disponible sur [www.ciblage-anti-limaces.fr](http://www.ciblage-anti-limaces.fr) - Crédit photos Gettyimages

**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**